

Bricqueboscq



*Bulletin
municipal*

N°25
Janvier 2023

Le mot du Maire



Cette année 2022 a été une année de reprise qui a pu voir les contraintes sanitaires s'alléger même s'il faut rester encore prudent. La situation n'est toutefois pas simple. Sans être trop pessimiste il faut reconnaître que nous avons des raisons d'inquiétude dues aux problèmes économiques et aux tensions internationales... Les élus et moi y sommes sensibles.

Cependant nos projets avancent. Ainsi le logement du 5 hameau les Mesles a été en partie rénové et a trouvé une nouvelle famille de locataires.

Les travaux de transformation de l'ancienne mairie ont bien commencé, ils s'intégreront dans le projet d'aménagement du bourg. Au moment des vœux, nous pourrons être plus précis quant aux dates de ce dernier. L'année 2023 sera décisive pour cela.

Malgré les inquiétudes énergétiques, les illuminations de Noël auront lieu comme d'habitude.

Vous avez pu voir, au printemps que le fleurissement de notre commune s'est enrichi et les pots colorés qui ornent le centre bourg ont été mis en place par quelques élus du conseil.

Notre école, le RPI Grosville-Bricqueboscq fonctionne toujours bien. Une nouvelle classe a été ouverte, certes à titre provisoire, mais c'est la preuve que la relève est là.

Au début de l'année 2023 le recensement de la commune aura lieu. Il est important pour toutes les communes car la dotation globale de fonctionnement allouée par l'État dépend du nombre d'habitants relevé. Un coordonnateur communal a été désigné : Stanislas DABROWSKI. L'agent recenseur sera Christine MAUGER que certains ont pu rencontrer cet été à la mairie. Enfin dernier détail, la réponse par Internet aux formulaires du recensement est très facile à faire !

Comme les autres années, je vous invite à prendre connaissance des communications des associations qui participent grandement à la vie de la commune. Je profite de ce mot pour les remercier de leurs actions.

Je remercie aussi les agents communaux dont le travail régulier contribue à la bonne marche de Bricqueboscq.

Enfin, je remercie mes adjoints et les membres du conseil municipal pour leur disponibilité et leur implication.

Avec tous les membres du conseil municipal, nous vous souhaitons une très bonne année 2023, la santé bien sûr mais aussi une vie harmonieuse exempte de soucis.

Le Maire,
Hubert Collas

La mairie et le Conseil municipal

La mairie est ouverte le lundi de 9h à 12h30, le mardi de 13h30 à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h30.
Tél. 02 33 04 40 14
e-mail : mairie.bricqueboscq@wanadoo.fr

La secrétaire de mairie est Catherine Lefèvre.



La commune dispose d'un site Internet : www.bricqueboscq.fr

Cet outil a pour finalité de renforcer l'information et la communication avec les habitants de Bricqueboscq, de simplifier leurs démarches mais aussi de faire connaître la commune à l'extérieur.

Vous y trouvez, au fil des pages, des informations régulières et évolutives. Les actualités sont mises en évidence en page d'accueil, tout comme l'agenda qui est renseigné tout au long de l'année.



Conseil municipal

LE MAIRE

Hubert Collas

LES ADJOINTS

Marine Quellier-Lahaye
Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole Beaugrand
François Bihel
Laurence Garcia
Dominique Hamelin
Jean-François Hurel
André Laniepce
Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Florence Millet
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Commissions

Finances et administration générale

Hubert Collas
Marine Quellier-Lahaye
André Laniepce
Jean-François Hurel
Jessica Renouf

Travaux

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski

François Bihel
Florence Millet
Dominique Hamelin
Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Thierry Poulain

Voirie

Hubert Collas
Gilles Cottebrune
André Laniepce
Thierry Poulain
Dominique Hamelin
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Stanislas Dabrowski

Communication

Marine Quellier-Lahaye
Fabienne Lemaux
Jean-François Hurel
Marion Letablier
Laurence Garcia

Embellissement

Stanislas Dabrowski
François Bihel
Florence Millet
Nicole Beaugrand

Sports et associations

Gilles Cottebrune
Florence Millet
André Laniepce
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Fêtes et cérémonies
Marine Quellier-Lahaye

Fabienne Lemaux
Laurence Garcia
Nicole Beaugrand

Cimetière

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel
Florence Millet
Jean-François Hurel
Fabienne Lemaux

Sociale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
André Laniepce
Thierry Poulain
Hors Conseil :
Nicole Leconte
Catherine Jourdain
Odile Mahieu
Monique Le Coutour

Carte communale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
Marine Quellier-Lahaye
François Bihel
Dominique Hamelin
Jean-François Hurel
André Laniepce
Nicole Beaugrand
Thierry Poulain

Appels d'offres

Hubert Collas
Suppléante :

Marine Quellier-Lahaye

Titulaires :

Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel
Suppléant(e)s :
Jean-François Hurel
Nicole Beaugrand
Fabienne Lemaux

Scolaire et périscolaire

Marine Quellier-Lahaye
Laurence Garcia
Jessica Renouf
André Laniepce

Autres

Délégués aux affaires scolaires

Hubert Collas
Titulaire :
Jessica Renouf
Suppléante :
Laurence Garcia

Association des personnes âgées du Cotentin

Titulaire :
Florence Millet
Suppléante :
Jessica Renouf

Correspondant Défense

Hubert Collas

Correspondant Risques majeurs

Stanislas Dabrowski

Représentant Manche Numérique

Jean-François Hurel

Contrôle des listes électorales

Délégués de l'administration

Titulaires :
François Bihel
Monique Le Coutour
Suppléants :
Jean-François Hurel
Philippe Mahieu

Délégués du Tribunal

Titulaire :
Emmanuel Mauger
Suppléant :
Émile Jourdain

Commission communale des impôts directs

Titulaires :
Marine Quellier-Lahaye
Gilles Cottebrune
André Laniepce
Florence Millet
Monique Le Coutour
Emmanuel Mauger
Suppléants :
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Dominique Hamelin
Jessica Renouf
Fabrice Jourdain-Brix
Jean-François Letourneur

Informations pratiques

Trésoreries



Les trésoreries assurent la gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics, des hôpitaux et de certains offices publics de l'habitat : tenue des comptes, exécution des dépenses et recouvrement des recettes, prestations d'expertise et de conseil aux gestionnaires.

Les trésoreries sont également compétentes pour le recouvrement des impôts et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité.

Certaines trésoreries sont, par ailleurs, chargées du recouvrement des amendes.

Les trésoreries proches de Bricquebosq sont situées aux Pieux et à Cherbourg.

TRÉSORERIE LES PIEUX

1, route de La Forgette - BP 6 - 50340 Les Pieux Cedex
Tél. : 02 33 52 40 45
e-mail : t050045@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

TRÉSORERIE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

22 rue François La Vieille, Cherbourg-Octeville, 50107
Cherbourg-en-Cotentin Cedex
Tél. : 02 33 10 11 90
e-mail : t050042@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

112 rue de l'Abbaye 50114 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 01 62 00

Horaires d'ouverture : lundi et mardi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et sans rendez-vous de 13h30 à 16h – Jeudi et vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et sans rendez-vous de 13h30 à 16h

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il est nécessaire d'accomplir cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Dans certaines situations (déménagement par exemple), ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Documents à fournir : cerfa n°12669*01 renseigné, pièce d'identité et justificatif de domicile.

La demande d'inscription sur les listes électorales est également possible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également **vérifier votre situation électorale en ligne** (attention : indiquer tous vos prénoms à l'état civil) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Défibrilateur



Un défibrillateur est implanté sur la commune sur la façade de l'école : **rue des Écoles.**

Boîte aux lettres



Le Conseil municipal vous demande de mentionner votre nom et votre numéro sur votre boîte aux lettres afin de faciliter, notamment, la distribution du courrier et des colis.

Informations pratiques

À 16 ans : recensement !



Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser.

Cette démarche obligatoire doit être effectuée pour :

- > participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- > passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...;
- > être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de Bricqueboscq, dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si le délai est dépassé, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. À noter : lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

PIÈCES À FOURNIR

- > Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- > Livret de famille
- > Justificatif de domicile

Après le recensement

Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **À savoir :** le jeune en situation de handicap dispensant de la JDC, doit présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

La mairie délivre une attestation de recensement qui sera demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État. Elle indique son nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Attention, il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative au centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) pour les jeunes de moins de 25 ans. Aucune attestation de situation administrative n'est fournie après l'âge de 25 ans.

Informations pratiques

Carte d'identité nationale

Pour le département de la Manche, la mise en œuvre de la nouvelle carte d'identité a débuté en mai 2021. Cette mise en œuvre du nouveau dispositif numérique a nécessité de nouveaux équipements dans les mairies ainsi qu'un renfort en personnel formé.

Ces dispositions nouvellement mises en place entraînent, encore aujourd'hui, un allongement des durées de traitement des demandes. Il est conseillé d'ANTICIPER les demandes de création ou de renouvellement des cartes d'identité.

Sinon, l'usage de cette nouvelle carte d'identité reste inchangé et permet à chaque citoyen de justifier de son identité, tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle peut également servir de titre de voyage, certains États (Union européenne et hors Union européenne) l'acceptant au même titre qu'un passeport. Elle demeure gratuite. Sa durée de validité est de 10 ans tant pour les majeurs que pour les mineurs.

Depuis le 17 mai 2021, les usagers qui demandent la création d'un premier titre ou le renouvellement d'un titre (vol, perte, changement d'une donnée...) se voit attribuer cette nouvelle carte nationale d'identité. Les CNI en cours de validité au 2 août 2021 demeurent valables. À compter d'août 2031, les CNI « anciens modèles » dont la date de validité sera postérieure à cette date, seront toujours valables mais ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.

Démarches pour demander une CNI

Il faut se rendre au guichet d'une mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Mairies à proximité de Bricquebosq délivrant des CNI :

BEAUMONT HAGUE

2 place de la mairie - Tél : 02 33 01 57 20
e-mail : contact@beaumont-hague.fr

BRICQUEBEC

Place de la mairie - Tél : 02 33 87 22 50
e-mail : contact@bricquebec.fr

CHERBOURG-OCTEVILLE

Place de la République - Tél : 02 33 87 88 89
e-mail : etat-civil@cherbourg.fr

EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

Place Hippolyte Mars - Tél : 02 33 53 96 00
e-mail : mairie@cherbourg.fr

QUERQUEVILLE

3 avenue de Couville - Tél : 02 33 01 65 00
e-mail : population.50460@cherbourg.fr

QUETTEHOU

9 place de la mairie - Tél : 02 33 54 11 68
e-mail : mairie.quettehou@wanadoo.fr

TOURLAVILLE

109 avenue des prairies - Tél : 02 33 88 15 20
e-mail : citoyennete.50110@cherbourg.fr

VALOGNES

Place du Général de Gaulle - Tél : 02 33 95 82 00
e-mail : contact@mairie-valognes.fr

ATTENTION ! Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous ; il est donc préférable de téléphoner au préalable. Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne mais ce n'est pas une obligation.

Pré-demande de CNI

Si vous effectuez une pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>, il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

La carte d'identité est gratuite et n'est pas fabriquée sur place. Elle n'est donc pas délivrée immédiatement. Le délai de fabrication dépend du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative. Attention : si la mairie reçoit uniquement sur rendez-vous, il faut aussi tenir compte du délai pour obtenir ce rendez-vous.

Vous cherchez un rendez-vous en mairie pour déposer une demande de carte d'identité ?

Renseignez votre localisation sur le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> puis choisissez le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour demander une carte nationale d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation. Les pièces justificatives seront différentes selon que vous possédiez ou non un passeport. Les listes des pièces à fournir selon les différents cas de figures peuvent être téléchargées sur le site de la commune : www.bricquebosq.fr

Pour demander la carte nationale d'identité d'un mineur, le mineur et son responsable doivent se rendre en mairie avec les pièces justificatives nécessaires.

Informations pratiques

La gestion des déchets sur le territoire

La collecte des déchets à Bricquebosq a évolué depuis le 3 octobre 2022 pour prendre en compte la nature des déchets. **Les ordures ménagères sont collectées le vendredi des semaines impaires.** Les bacs noirs d'ordures ménagères sont à présenter la veille au soir à partir de 19h et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h. **Les déchets recyclables sont collectés le vendredi des semaines paires.** Les bacs jaunes des déchets recyclables sont à présenter la veille au soir à partir de 19h et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h.

Le Cotentin met à disposition gratuitement des bacs individuels roulants et leur livraison est réalisée à domicile. Par ailleurs, le Cotentin souhaite encourager ses habitants à réduire leurs déchets. Aussi, chacun est libre d'accéder aux 15 déchèteries du Cotentin, sans carte d'accès ou limite géographique.

>>> JOURS ET HORAIRES <<< D'OUVERTURE

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

HIVER (01/10 > 31/03) : 9h - 12h 13h30 - 17h30 ÉTÉ (01/04 > 30/09) : 9h - 12h 13h30 - 18h30		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ANNEVILLE-EN-SAIRE	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✗	✓	✓
GREVILLE-HAGUE	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
HÉAUVILLE	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✗
	ÉTÉ	✓	✓	✗	✓	✓	✗
LE HAM	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
LES MOITIERS D'ALLONNE	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓
LES PIEUX	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
MARTINVAST	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓
PORT-BAIL	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
QUERQUEVILLE	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
RAUVILLE-LA-PLACE	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
VALOGNES	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAROUVILLE	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHERBOURG-OCTEVILLE		OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi en journée continue : 9h - 18h30 Dimanche : 9h - 12h30					
TOURLAVILLE							

Informations pratiques

Comment trier ses déchets

Mémo-tri

CHACQUE GESTE COMPTE, MAÎTRISONS NOS DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS



→ à déposer dans les bornes de collectes à textile, disposées partout sur le territoire

TEXTILE D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)

- propre et sec même abîmé
- en sac
- chaussures liées par paire



Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés. Pour plus d'informations sur la 2e vie de vos textiles déposés où pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



→ autres déchets à déposer en déchèterie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



Gros électroménagers froids et hors froids



Petits électroménagers



Ampoules, néons

DÉCHETS DANGEREUX



DÉCHETS SPÉCIFIQUES

- AMIANTE LIÉ** | > Uniquement sur rendez-vous à Tourlaville, Gréville-Hague, Les Pieux, Port-Bail et Valognes.
- PNEUMATIQUES** | > Uniquement à Gréville-Hague, Querqueville, Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Varouville, Le Ham, Port-Bail, Bricquebec et Héauville.

DÉCHETS D'AMEUBLEMENT



Mobilier, literie, couettes, oreillers, etc.



DÉCHETS COMPOSTABLES



Résidus de jardin : branches, tailles et tontes

DÉCHETS VALORISABLES



Ferrailles, métaux

Cartons

Bois

AUTRES DÉCHETS



Inertes, déblais, gravats



Tout venant non valorisable

ORDURES MÉNAGÈRES

- LES EXCEPTIONS DU TRI :**
- les déchets d'hygiène
 - les déchets d'entretien ménager
 - les petits objets cassés
 - les restes alimentaires

à déposer dans un sac fermé

BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS MON COMPOSTEUR :

- marc de café, filtres, sachets de thé biodégradable
- épluchures
- petits cartons d'emballage
- papier essuie-tout, rouleau en carton
- petits branchages

En cas d'absence de composteur



EMBALLAGES EN VERRE

Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



- vidés de leur contenu
- en vrac sans sac
- sans les laver



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE
Sans bouchons, capsules ou couvercles

ATTENTION

Sont à déposer avec vos ordures ménagères : pots de fleurs, vaisselles, faïence, vitrocéramique, porcelaine...

Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- Toutes les informations sur les consignes de tri,
- Les jours et horaires d'ouverture des déchèteries,
- Les modalités pour les dépôts d'amiante



Informations pratiques

Cap Cotentin

Cap Cotentin est l'offre de mobilité dans le Cotentin.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles pour vos déplacements sur le site <https://www.capcotentin.fr/> : les informations sur les différents services (lignes régulières bus, lignes scolaires bus, train, transport à la demande, etc), les tarifs, les cartes du réseau, les horaires, la boutique en ligne, les points de vente, les infos trafic ou encore le calculateur d'itinéraires.



Coordonnées école



RPI BRICQUEBOSCQ-GROSVILLE

Directrice : Elisabeth TISON

Site de Bricqueboscq

Classe de MS-GS.....02 33 52 69 85
Classes de GS-CP et CP-CE102 33 04 45 10
Restaurant scolaire.....02 33 04 84 95

Site de Grosville

Classe de PS-MS02 33 78 82 50
Classes de CE1-CE2 et CE2-CM102 33 10 24 10
Classe de CM207 87 48 10 43
Restaurant scolaire02 33 04 39 25

Garderie périscolaire

Tél. : 02 33 21 10 63 - Tarif : 1,20 €/demi-heure

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h15 et de 16h45 à 18h30.

Renseignements et inscriptions à la Mairie.

Assistantes maternelles à Bricqueboscq

Laurence GARCIA
Amandine GARNIER
Geneviève HAMON
Marie-Claire LANIEPCE
Florence MAHIEU
Catherine POULAIN
Marylise VALETTE

Relais des assistantes maternelles :

Dominique D'ORAZIO
et Manon DUTAIS
Pôle de proximité des Pieux
Pôle enfance
Avenue Côte des Isles
50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 52 12 78
courriel : ram@cc-lespieux.com

État civil 2022



NAISSANCES

> LAMBERT Violette, Ysée le 13/04/2022 à Combours (35)

À Cherbourg-en-Cotentin :

- > CHAPRON Juliette, Stéphanie, Sandra le 31/05/2022
- > LEBATARD Rose, Emilie, Sylvie le 02/06/2022
- > PEZET Sacha, Gabriel le 19/06/2022
- > NÉEL Aléssio, Florian, Juliano le 23/06/2022
- > HERVIEU Swann, Michel, André le 26/08/2022
- > SUNDHAUSER Lya, Ophélie le 12/09/2022
- > GOHEL Aïden, Yann, Denis, Gaël le 15/09/2022

RECONNAISSANCES D'ENFANTS

- > LEBATARD Romain, Sylvain, Laurent et MAUGUY Elodie, Emilie, Vanina le 21/04/2022
- > NÉEL Maxime, Alexandre, Samuel et GROULD Sophie, Valérie, Françoise le 05/05/2022
- > PEZET Alexis, Jean, Yvan et YVINEC Jessica le 24/05/2022
- > CHAPRON Pierre Daniel Raoul le 02/06/2022
- > SUNDHAUSER Julien, Victor, André et ORLACH Eva, Delphine le 09/08/2022
- > CONSTANT Romain Guy Jean-Albert et GOHEL Kathy, Pascale, Catherine le 29/08/2022
- > MOUCHEL Simon Alfred Auguste et MESNIL Margot Louise-Béatrice Charlotte le 13/12/2022
- > MARIE Ludovic Noël Pascal et CHEVRON Orianne Ida Juliette le 20/12/2022



MARIAGES

DUBOST Emmanuel Jean Michel et COLLAS Lydie Christine Jeanne le 03/09/2022



TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

LETABLIER Claude, François, Julien le 26/03/2022 à Valognes

Informations pratiques

Travaux



> **Projet d'aménagement du Centre Bourg RD 204** avec sécurisation, par un plateau surélevé, de l'accès à l'école, à la restauration scolaire, à la garderie et à l'arrêt car : ce projet est en route mais il a pris beaucoup de retard. Plusieurs étapes dans l'élaboration du plan définitif ont été nécessaires. La communauté d'agglomération Le Cotentin est partie prenante pour les réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales et les problèmes rencontrés ont été réglés. Les premiers travaux devraient commencer en février 2023, pour un achèvement prévu à l'été 2023.

> **La transformation de l'ancienne mairie en un logement locatif** moderne a commencé et se présente bien.

> **Le logement communal du 5 hameau Les Mesles** a bénéficié de travaux effectués bénévolement par un élu compétent. Un nouveau couple en est devenu locataire.



> **Voirie** : cette année, les travaux d'entretien ont concerné essentiellement la voirie communale non revêtue. Comme en 2020, ils ont été réalisés par l'entreprise Bougrelec Lecacheur sur l'autre partie des chemins. L'employé communal procède également à un entretien régulier. Ces opérations permettent de conserver en bon état le réseau réalisé lors du réaménagement foncier de 2002. Par ailleurs, sur la voirie revêtue, de petits travaux de busage ont été réalisés, principalement au hameau les Houx par le service commun voirie.

> **Stade** : suite à la demande du BSCGS, des travaux d'agrandissement du petit terrain ont été réalisés afin de faciliter l'entraînement. Cette opération a été effectuée par des bénévoles, que nous remercions (surtout Rémy Lahaye), et des membres du conseil. Les membres du club ont déplacé les buts et un réverbère.



> Avant l'été, des membres du conseil municipal ont mis en place dans le centre bourg de nouveaux **pots colorés plantés d'espèces vivaces**. Cela s'ajoute aux traditionnelles jardinières qui égaient notre commune.

Résultats des élections 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 2 ^{ÈME} TOUR			
Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	206	45,47	63,78
Mme Marine LE PEN	117	25,83	36,22

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	453	/	/
Abstentions	96	21,19	/
Votants	357	78,81	/
Blancs	28	6,18	7,84
Nuls	6	1,32	1,68
Exprimés	323	71,30	90,48

RAPPEL DES RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 1 ^{ER} TOUR			
Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	134	29,58	37,33
Mme Marine LE PEN	76	16,78	21,17
M. Jean-Luc MÉLENCHON	56	12,36	15,60
Mme Anne HIDALGO	18	3,97	5,01
M. Yannick JADOT	15	3,31	4,28
Mme Valérie PÉCRESSE	15	3,31	4,18
M. Fabien ROUSSEL	14	3,09	3,90
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	10	2,21	2,79
M. Jean LASSALLE	8	1,77	2,23
M. Éric ZEMMOUR	7	1,55	1,95
M. Philippe POUTOU	4	0,88	1,11
Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,44	0,56

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	453	/	/
Abstentions	90	19,87	/
Votants	363	80,13	/
Blancs	4	0,88	1,10
Nuls	0	0	0
Exprimés	359	79,25	98,90



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 2 ^{ÈME} TOUR				
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Gaëlle VEROVE	NUP	111	24,56	50,23
M. Stéphane TRAVERT	ENS	110	24,34	49,77

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	452	/	/
Abstentions	220	48,67	/
Votants	232	51,33	/
Blancs	7	1,55	3,02
Nuls	4	0,88	1,72
Exprimés	221	48,89	95,26

RAPPEL DES RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 1 ^{ER} TOUR				
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Stéphane TRAVERT	ENS	91	20,13	35,83
Mme Gaëlle VEROVE	NUP	85	18,81	33,46
Mme Carmen MASSON	RN	39	8,63	15,35
M. Jean-René BINET	LR	19	4,20	7,48
M. Stéphane LAVALLEY	DVC	9	1,99	3,54
Mme Marie-Agnès CAILLAUX	DSV	5	1,11	1,97
Mme Nadège DANIEL	REC	3	0,66	1,18
Mme Laurence DERREY	DXG	2	0,44	0,79
Mme Agnès RYST	ECO	1	0,3	0,22

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	452	/	/
Abstentions	195	43,14	/
Votants	257	56,86	/
Blancs	2	0,44	0,78
Nuls	1	0,22	0,39
Exprimés	254	56,19	98,83



En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Recensement 2023



À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

> **Connaître la population française :** le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

> **Définir les moyens de fonctionnement des communes.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

> **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.** La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant la collecte

La commune recrute l'agent recenseur. L'INSEE participe à sa formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. L'agent recenseur effectue une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de son passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site

le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur leur distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer. La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de la commune signe le récapitulatif de l'enquête. La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'INSEE, les réponses par internet arrivent directement. L'INSEE procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

ET POUR MOI ?

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

1. L'agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous pour vous recenser.

2. Vous répondez à l'enquête de recensement

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser, l'agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site **le-recensement-et-moi.fr**. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de le valider. Si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Vous ne pouvez pas répondre en ligne. L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

3. Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.



Madame Christine MAUGER a été recrutée comme agent recenseur pour la commune de Bricquebosq. Elle se présentera à votre domicile munie d'une carte professionnelle du 19 janvier au 18 février 2023.

Attention : le recensement de la population est gratuit. Ne répondez surtout pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

La Maison du Cotentin - Les Pieux



LES SERVICES AU PUBLIC

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et vos démarches du quotidien : accès aux droits, aux déchets, au cycle de l'eau, à la mobilité...

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

LA MAISON DU COTENTIN
2 bis, route de Flamanville
50340 LES PIEUX

Tél. : 02 33 52 30 30

accueil.lespieux@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 33 52 30 30
accueil.lespieux@lecotentin.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage ...), déchèteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés ...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU

contrat d'abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement.

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN

trajets et horaires (plaquettes), modalité d'achat de titres de transports, accès à la borne mobilité.

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

réalisables sur le site : www.lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02 33 52 30 30
accueil.lespieux@lecotentin.fr

FRANCE SERVICES

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnements aux démarches administratives liées aux neuf partenaires :

CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Ministère des Finances Publiques, de la Justice, ANTS et La Poste.

Mise en relation avec les partenaires CAF, CPAM, CARSAT ou MSA ou prise de rendez-vous pour un entretien avec un conseiller en visio-conférence.

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

SOCIAL / SANTÉ

ADMR (Association de services à Domicile en Milieu Rural)

Permanences les mardis de 13h30 à 15h30 et 1^{er} et dernier jeudi du mois de 13h30 à 15h30.
Tél. : 02 33 40 48 19 – lespieux@admr50.fr

CCAS LES PIEUX sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 01 63 40 – ccas@lespieux.fr

ACCUEIL AUTONOMIE sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 10 01 50 ou 06 87 84 54 16 – cms-cherbourg-hague@manche.fr

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Soutien et coordonne des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage.
Tél. : Annick Guillou : 02 33 01 00 00

SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile)

Présence tous les jours de 9h à 17h. Tél. : 02 33 93 07 18 – ssiadlespieux@wanadoo.fr

ASSISTANTES SOCIALES - CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE CHERBOURG

Permanence sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50 – cms-cherbourg-hague@manche.fr

MAISON DES ADOLESCENTS

Permanence le jeudi de 14h à 18h.

Tél. : 02 33 72 70 60 – maisondesados50@maisondesados50.fr

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

• La Médecine du travail et le Service social CPAM

AIDE AU NUMÉRIQUE

CONSEILLER NUMÉRIQUE : sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50

EMPLOI / FORMATION / INSERTION

MISSION LOCALE : sur rendez-vous – MEF du Cotentin au 02 33 01 64 65

INFREP : sur rendez-vous les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30. Tél. : 02 33 03 90 90

ASTRE SERVICES : Permanence le lundi de 9h à 12h sans rendez-vous. Tél. : 02 33 93 31 23

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

- MEF/PLIE accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi
- GIP Tandem
- SAMPS (accompagnement / orientations des bénéficiaires du RSA)
- Le SPIP – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

HABITAT / ÉNERGIE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

sur rendez-vous le 4^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 09 82 81 63 84 – info-elergie@7vents.fr

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Sur rendez-vous le 2^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 02 33 75 64 24 – contact@pigmanche.fr

CLCV – CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sur rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h

Tél. : 06 48 07 87 29 – clcv-manche-50@clcv.org

AUTRES PARTENAIRES

LES RESTOS DU CŒUR : permanence le mercredi de 14h à 16h de novembre à mars sans rendez-vous. Tél. : 02 33 52 30 30

CONCILITEUR DE JUSTICE

Tél. : 02 33 52 30 30

TAXISAG

Permanence le vendredi de 10h à 12h (1^{er} et 3^e vendredi du mois).

Tél. : 06 40 38 75 14 – sag-cantonlespieux@orange.fr

UFC QUE CHOISIR

Permanence le lundi de 10h à 12h sans rendez-vous.

Tél. : 02 33 05 68 76 – contact@lamanche.ufcquechoisir.fr

CONSEILLER TVA AGRICOLE AS Normandie

Permanence le 2^e mercredi du mois de 13h30 à 16h sans rendez-vous.

Location de la salle communale

Pour tout renseignement, visite et réservation de la salle, merci de contacter Madame Lemancel au 02 33 93 19 59 (laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur).

Madame Lemancel est également chargée de la remise des clefs, de l'état des lieux avant et après location, ainsi que de l'entretien de la salle communale.

Toutes ces informations, ainsi que le contrat de location à télécharger et le règlement d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la commune : www.bricqueboscq.fr



TARIFS

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE :

24 heures ou demi week-end	300€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end.....	350€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire	100€
Vin d'honneur	150€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié) :	100€ sans vaisselle et sans cuisine

POUR « HORS COMMUNE » :

24 heures ou demi week-end	350€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end	400€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire	150€
Vin d'honneur	180€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié) :	120€ sans vaisselle et sans cuisine

ÉLECTRICITÉ

À régler à la restitution des clefs suivant la consommation.

OPTIONS

Forfait ménage	100€
Vidéo-projecteur	10€
Micro	10€
Scène	100€



Rétrospective 2022

Repas des aînés

MENU



Samedi 21 mai 2022

Apéritif et amuse-bouches

Salade périgourdine

Trou normand

*Jambon à l'os
sauce pommeau
avec purée de patates douces,
fagots de haricots verts
et tomates cerises confites*

Trio de fromages et salade

Fraisier



Le 21 mai 2022 avait lieu le traditionnel repas des aînés. C'est autour d'un copieux repas préparé par Monsieur et Madame Lamotte que les 60 participants ont profité de ce samedi chaleureux et convivial. Le pain quant à lui avait été préparé par Henry et cuit au feu de bois dans la boulangerie de la commune. Vous avez plus de 60 ans et vous avez reçu une invitation, venez partager avec le maire et l'équipe du conseil ce traditionnel repas ! Cette année, le maire était entouré de Simone Pain et d'Albert Cottebrune (92 ans chacun).



Une année à l'école

L'année scolaire 2021-2022 a été riche en projets divers, compensant deux années un peu entre parenthèses.

À la rentrée de septembre 2021, le RPI comptait 156 élèves répartis sur les six classes : la classe de PS-MS de Mme Vaultier assistée de Mme Lehuby, celle de MS-GS de Mmes Tison et Lecerf assistées de Mme Garnier, celle de GS-CP de Mme Morsalinne assistée de Mme Chuteaux, celle de CE1 de Mme Jeanne, celle de CE2-CM1 de Mme Gombert et celle de CM1-CM2 de Mme Huet. L'équipe enseignante a été partiellement renouvelée avec le départ de Mme Lehénaff et de Mme Thomas et l'arrivée de Mme Morsalinne et de Mme Jeanne.

Les classes se sont inscrites dans des projets EPS :

- > **natation** pour tous les niveaux, à l'exception de la classe de Mme Vaultier
- > **rugby** pour les GS-CP et les CE1
- > **équitation** pour les GS-CP
- > **tennis** pour les CE1 et les CE2-CM1
- > **voile** pour les CM2



En partenariat avec l'US Ouest Cotentin, les 73 élèves de Bricquebosq se sont initiés à la pratique du football.

Chacune des séances était animée par Romain Bourdon, éducateur sportif. Pour renforcer la dynamique de l'école et la cohésion élèves-parents-enseignantes, ce projet s'est finalisé, le samedi 25 juin, par l'organisation d'un tournoi sur le stade municipal de Bricquebosq. Les enfants, les parents et même les enseignantes ont endossé les maillots et chaussés leurs tennis pour jouer plusieurs matches. L'Association de parents d'élèves avaient tout prévu pour que ce moment sportif soit aussi un moment convivial à partager en familles ou entre amis. Plusieurs distractions gravitaient autour de cette manifestation sportive : structure gonflable, jeux en bois, tir à la carabine... Il était également possible de se restaurer sur place (grillades, buvette). La remise des médailles est venue clôturer cette belle journée. Tous les enfants ayant participé au tournoi ont ainsi reçu une récompense pour les féliciter de leur engagement et de leur sportivité.



En novembre, les CM1-CM2 ont pu suivre une **initiation à la programmation et à la robotique** grâce à l'intervention de M. Lefèvre, enseignant référent en informatique.

Pour cause de protocole sanitaire, les traditionnelles rencontres entre élèves de toutes les classes ont dû être réorganisées. **Le goûter de Noël** a été organisé dans chacune des classes. Au pied du sapin étaient déposés un livre pour chaque enfant ainsi que des jeux pour la classe.



Le carnaval a été organisé sur chaque site.



Plusieurs projets ont été finalisés par des sorties scolaires :

- > Les PS-MS sont partis, à différentes reprises, **explorer la forêt** ;
- > Les MS-GS ont découvert le **musée Thomas Henry** à Cherbourg-en-Cotentin. Ils ont également embarqués à bord d'un bateau et se sont baladés dans la **rade de Cherbourg**.

Une année à l'école



Les CE2 de Mme Gombert sont allés passer la journée du 23 mai à **Ludiver**. Ils ont construit des maquettes sur les phases de la Lune.



Le 24 mai, en compagnie des CE1 de Mme Jeanne, ils sont allés passer la matinée au **Moulin de Fierville** où ils ont fabriqué des moutures et construit des engrenages. L'après-midi, les CE1 sont restés sur le site de **Grosville**, prenant ainsi leurs marques dans leur future classe.

Les CM1 de Mme Gombert sont, quant à eux, partis avec les CM1-CM2 de Mme Huet pour trois jours du 23 au 25 mai. Ils ont posés leurs bagages à **La-Bonneville-sur-Iton**, dans l'Eure, au domaine de La Noé, un joli coin de campagne bordé par l'Iton, au sein duquel ils ont pu profiter de différentes activités. Le 23 mai après-midi, c'était **accrobranches** ainsi qu'à un parcours de **minigolf** à Evreux.

Le 24 mai a été consacré à des activités circassiennes ainsi qu'à de l'initiation au tir à la sarbacane. Le soir a eu lieu une veillée pleine de bonne humeur. Le 25 mai au matin, les élèves ont reçu une conteuse qui les a promenés à travers le domaine en leur racontant des histoires qui les ont captivés. L'après-midi, après avoir fait leurs bagages et salué l'équipe qui les a encadrés (et nourris) durant ces trois jours, ils ont repris le chemin du retour en faisant une halte à la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux qui les a impressionnés par son architecture et ses dimensions. Après une petite séance de shopping souvenir, ils ont embarqué dans le car qui les a ramenés à Grosville en soirée.



Le 30 juin, les CE1-CM1 et CM2 ont présenté leur **comédie musicale** : « **Omotou guerrier Masaï** » à la salle du Rafiot de Flamanville. Ils se sont donnés au maximum pour offrir un beau spectacle à leurs familles et le résultat a été à la hauteur de leur implication.



Tous ces projets, notamment la sortie avec nuitée des CM1-CM2, ont pu être menés à bien grâce à la participation financière des deux communes et de l'Association de Parents « Les Enfants d'Abord », qui répondent toujours présentes à nos sollicitations et que nous remercions donc de tout notre cœur de l'attention qu'elles prennent au bien être de nos élèves.

En septembre, les élèves qui ont repris le chemin de l'école ont trouvé une équipe presque similaire, le principal changement étant l'ouverture provisoire d'une septième classe accueillant des CE1-CE2 à Grosville sous la responsabilité de Mme Cuiller, nouveau membre de l'équipe pédagogique.

Les 151 élèves sont donc répartis en 22 PS-MS chez Mme Vaultier, 23 MS-GS chez Mmes Tison et Leclerc, 19 GS-CP chez Mme Morsalinne, 20 CP-CE1 chez Mme Jeanne, 20 CE1-CE2 chez Mme Cuiller, 21 CE2-CM1 chez Mme Gombert et 25 CM2 chez Mme Huet.

L'équipe pédagogique a à cœur de mener à bien, cette année encore, divers projets, notamment en ce qui concerne le vivre ensemble, et ne doute pas qu'elle y parviendra grâce à l'implication de tous. Outre les municipalités et l'APE, elle tient aussi à remercier tous les parents qui s'impliquent notamment en tant qu'encadrants des sorties scolaires et sans qui celles-ci ne pourraient pas avoir lieu.

La vie associative

Comite des fêtes « La source »



2022 a marqué nos retrouvailles et nous avons pu réorganiser nos manifestations habituelles. Toutes se sont faites dans la bonne humeur qui est le moteur de notre association. Notre équipe est soudée. Nous travaillons ensemble depuis plusieurs années à essayer d'animer la commune, néanmoins nous avons besoin de nouvelles forces et de nouvelles idées. Chaque année, l'AG est l'occasion de venir enrichir notre groupe. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous à cette occasion ou lors de nos manifestations.

Tout ce qui avait été prévu a pu être réalisé grâce à toutes les bonnes volontés. Nous tenons aussi à remercier :

- > La mairie pour le prêt des salles et du local, les photocopies et la disponibilité qu'elle nous accorde.
- > Les entreprises qui nous prêtent du matériel (camions ...) et qui nous offrent des lots à distribuer notamment au rallye.
- > Tous ceux qui nous donnent un coup de main quand on les sollicite.

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

- > Ramassage des déchets le dimanche 3 avril



- > Chasse à l'œuf le 17 avril



- > Rallye pedestre le 1^{er} mai



- > Repas concert le 11 juin avec le groupe Rag'n
- > Rando pedestre le 14 juillet
- > Après midi bricolage de Noël le 3 décembre
- > Aide à la municipalité pour le montage et démontages des illuminations de Noël.

NOS PROJETS POUR L'ANNÉE 2023

- > Le 5 février concert à la salle communale de la chorale « Gaviota » au profit des restos du cœur
- > Le 2 avril ramassage des déchets sur les petites routes communales
- > Le 9 avril chasse à l'œuf
- > Le 1^{er} mai Rallye pedestre
- > Le 10 juin Repas concert
- > Le 14 juillet randonnée
- > En décembre après midi bricolage et montage des illuminations

La vie associative

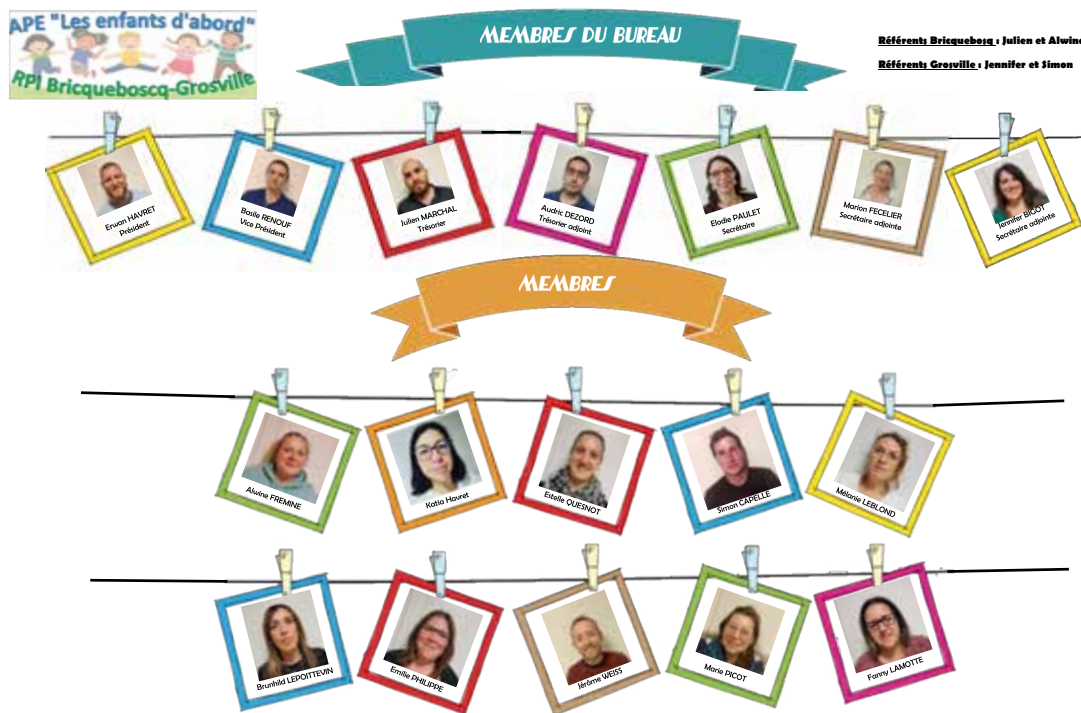
Association des parents d'élèves « Les Enfants d'abord »

Nouvelle année, nouveaux projets ! L'association de parents d'élèves « Les enfants d'abord » du RPI de Bricqueboscq-Grosville compte cette année 16 membres motivés et enthousiastes, dont 5 nouveaux parents.

L'APE propose des actions « vedettes », qui remportent toujours un franc succès : vente de pains au chocolat à la sortie de l'école le vendredi, commande groupée et livraison de sapins de Noël à domicile, concours de galettes des rois en janvier. Cette année, l'équipe se réinvente en proposant de nouveaux projets : bourse aux jouets et articles de puériculture, repas dansant, exposition de constructions en briques Lego®... et plein d'autres surprises !

Les bénévoles de l'APE apportent à l'équipe enseignante un soutien financier par ses actions, mais aussi logistique lors des manifestations qu'elle organise : photo de classe, fête de Noël, Carnaval...

L'association remercie les deux municipalités pour leur confiance et leur aide financière et logistique lors de nos événements (location de salle, prêt de matériel...). « **À plusieurs, on est plus forts !** ». L'APE a toujours besoin de bénévoles, ponctuels ou plus réguliers. Si vous souhaitez rejoindre notre joyeuse équipe, vous pouvez nous contacter par mail (ape50340@outlook.fr), via Facebook (page « Les enfants d'abord. APE Bricqueboscq-Grosville »), ou en vous rapprochant d'un membre de l'association.



Société de chasse de Bricqueboscq - FCM11

La société de chasse comptait cette saison 24 chasseurs. Nous remercions les propriétaires et les agriculteurs qui mettent leurs terres à disposition pour notre plaisir. Les battues de la saison de chasse 2021/2022 ont permis de détruire 1 renard et de prélever 3 chevreuils. Cette année encore nous avons continué le repeuplement de faisans. Ce projet est effectué en groupement avec les agriculteurs, la fédération des chasseurs et également avec d'autres communes.

Cette année, nous avons pu organiser un apéro aux abords du stade de foot, avec grillades et frites pour ceux qui le souhaitent. Nous remercions la mairie et le club du BSCGS pour nous avoir permis de faire cette soirée. Nous espérons

toutefois pouvoir la réaliser l'année prochaine peut-être sous forme de repas comme auparavant le dernier week-end d'août, soit le 26 ou 27/08/2023 suivant les prochaines décisions du bureau. Nous vous tiendrons informés et nous aurons de nouveau la joie de vous y accueillir. Merci à tous.

Président : ROULLAND Mickaël. **Trésorier :** HAMELIN Dominique. **Secrétaire :** JAMES Pascal.
Les membres du bureaux : JOURDAIN Émile, LEFRANCOIS Daniel, HAMELIN Louis, POULAIN Thierry, MAUGER Bernard, CHILARD Jean-Philippe, BIHEL Antoine et POUTAS Nicolas.

La vie associative

Club « Au bonheur des aînés »

Le club des Aînés compte 65 adhérents. L'objectif principal du club est de rompre l'isolement des personnes âgées. Il est réellement indispensable d'entretenir un lien social et les divers liens sont tissés au travers d'activités, comme les jeux de cartes ou divers.

Avant de dresser le bilan de l'année 2022, rendons hommage à Claude Letablier qui nous a quitté au mois de mars.

4 concours de belote pour l'année 2022.

Les marches du mardi sont toujours d'actualité, le rendez-vous est à 13h45 sur le parking de la salle communale.

Une très bonne participation pour les trois repas :

- > poule au pot en avril.
- > le méchoui en septembre.
- > la choucroute en novembre.



Deux sorties d'une journée très appréciées des adhérents :

La Michaudière, la ferme du cheval de trait : sortie du mois de juillet, belle participation de nos adhérents.



Falaise, le lac de Rabodanges : déjeuner croisière, embarquement Putanges Pont Ecrepin. Visite du château Vendevre. Retour avec un arrêt pour le dîner au restaurant « La Fourchette » à Carentan.



ANIMATIONS DU CLUB 2023

BELOTES

Mardi 10 janvier (ouverture à 13h30)

Mardi 21 février

Mardi 2 mai

Mardi 10 octobre

POULE AU POT

Dimanche midi 5 mars

LOTO

Dimanche 2 avril 2023 (début des jeux 14h)

SOUS LES POMMIERS

Mardi midi 16 mai

MOULES FRITES

Vendredi midi 30 juin

MÉCHOUI

Dimanche midi 3 septembre

COUSCOUS

Samedi soir 4 novembre

La vie associative

Les Anciens Combattants

L'Amicale des Anciens Combattants de Bricqueboscq a pour mission d'entretenir le devoir de mémoire de toutes les victimes, militaires et civiles.

L'Amicale remercie :

- > **la municipalité** pour la subvention ainsi que les gerbes du 8 mai et du 11 novembre,
- > **les habitants de Bricqueboscq** pour l'accueil réservé aux porteurs de calendriers,
- > sans oublier nos **dévoués porteurs de drapeaux**.

Nous invitons l'ensemble des habitants de la commune à participer aux cérémonies au monument aux morts le 8 mai et le 11 novembre 2023 à 9h (rendez-vous devant la mairie).

Composition du bureau :

- Président > Charles Laurent
- Trésorier > Philippe Hamon
- Membres > François Ecolivet
Etienne Poutrel
Louis Saussey
Emile Mahieu.



Dynamic Les Pieux

GYMNASTIQUE ADULTES LE LUNDI DE 20H À 21H

Salle communale de Bricqueboscq



C'est bien reparti pour la gym à Bricqueboscq. Tous les lundis soirs (20h à 21h), on se retrouve à la salle communale à une bonne quinzaine pour une heure de gym. Chacun fait ce qu'il peut en musique et dans une bonne ambiance, guidés et encouragés par Valérie.



Renseignements et inscriptions

Bureau DYNAMIC LES PIEUX
Centre Administratif et Associatif
14, route de Cherbourg 50340 LES PIEUX
Tél : 02 33 04 57 09 / 07 86 16 69 76
e-mail : cdmg.lespieux@wanadoo.fr

Site de l'association : <http://dynamiclespieux.wordpress.com>
Site de la Fédération Française de Gymnastique :
www.ffgym.com
Club labellisé Petite Enfance
Association agréée : Jeunesse et Sport

La vie associative

Club de foot Bricqueboscq Saint-Christophe-du-Foc Grosville Sport (B.S.C.G.S.)



Le B.S.C.G.S. compte en cette nouvelle saison 2022-2023, 13 membres dans son bureau, ainsi que des bénévoles qui œuvrent pour la vie du club et la pérennité de la bonne ambiance.

MANIFESTATION 2021-2022

La fête de fin d'année a été un très grand succès. Une manifestation sur 3 jours avec 2 tournois et une fête de la musique exceptionnelle. Des centaines de personnes pour écouter, danser et chanter autour des groupes de musique présents sur scène. Un grand merci aux bénévoles du BSCGS et aux personnes présentes ce jour-là. Une réussite grâce aux bénévoles du club.

ÉVÉNEMENTS À VENIR – 2022-2023

Le tournoi de pétanque : Il se tiendra sur le boulodrome de Couville, au printemps. Nous pourrions accueillir jusqu'à 36 équipes. Nous tenons à remercier tout particulièrement la mairie de Couville qui nous prête son boulodrome.

Les calendriers : Grâce à l'implication des membres du club, les calendriers remportent un grand succès et nous tenions à tous vous remercier (bénévoles, joueurs, mairies, sponsors, sympathisants...). Cette année encore nous reprogrammons cet événement.

La soirée années 80/90 : avec le succès de 2018-2019, le BSCGS a décidé de renouveler cette manifestation. Elle aura lieu le 25 février 2023 à la salle de Grosville. Venez déguster notre repas et danser jusqu'au bout de la nuit ! Déguisement recommandé ! Réservation Mickaël 06.28.74.10.51 ou Manuela 06.17.37.67.93

Le tournoi interclub aura lieu le 09 avril 2023, avec 8 équipes au stade de Bricqueboscq. Une sympathique journée à passer entre footeux et supporters.

Le tournoi annuel de fin d'année avec fête de la musique : Rendez-vous pour cette nouvelle édition qui, cette fois ci se déroulera sur 2 jours, la date sera définie en fonction du calendrier du championnat. Au stade de Bricqueboscq. Bonne ambiance assurée !

Le club souhaite pouvoir également proposer un **concours de belote, ainsi qu'un loto.**

EFFECTIFS DU CLUB

Nous engageons cette saison encore deux équipes seniors.

Nous comptons 58 licenciés dont 10 dirigeants. Notre équipe première évolue en D3 et notre équipe B en D4. Nouveauté cette année avec la création d'une équipe féminine comportant 15 licenciées. Le nombre de licences augmente au fil des saisons. Les 13 membres du bureau se démènent pour la pérennité du club. Nous acceptons volontiers que d'autres joueurs viennent se joindre à nous pour agrandir la famille du BSCGS. Et pour cette année, une équipe vétérans est mise en place pour le plaisir de « toucher du ballon ». Nous recherchons des vétérans afin de compléter cette équipe. Le club est fier d'avoir trois arbitres dans son effectif, dont un de niveau ligue.

LE CLUB

Le club vise le top 3 pour l'équipe première, et le haut de tableau pour l'équipe B. En ce qui concerne l'équipe féminine, l'objectif est de se faire plaisir en engrangeant les résultats. Les joueurs et joueuses sont investis pour atteindre ce but. L'ambiance ultra conviviale est toujours au rendez-vous. Les résultats sont encourageants pour les trois équipes.

INFORMATIONS

Les entraînements se déroulent les mardis et jeudis au stade de Bricqueboscq, pour les hommes. Les mercredis et vendredis pour les femmes. Nous avons aussi l'opportunité de nous entraîner au gymnase de la Carpenterie à Les Pieux. Nous remercions particulièrement la municipalité de nous accorder ce créneau, en cas de mauvais temps.

Le club se lance dans un gros projet avec le partenariat des mairies sur la modification et l'agrandissement des vestiaires.

Un grand merci aux mairies de Bricqueboscq, St Christophe du Foc et Grosville ainsi qu'aux sponsors pour leurs aides et leur soutien (Action Sécurité à Cherbourg, Melun Peinture à Cherbourg, PMS à Cherbourg, RTP à Cherbourg, la Cidrerie Le Père Mahieu, Mickaël Roulland Couverture, Crédit Agricole Les Pieux, Sport 2000 Lequertier Sport, Ludovic Lemenand (enduits projetés), Super U Les Pieux, le Food truck Grignot'Malin, la Cidrerie Théo Capelle, MMA Les Pieux, Intersport, Cav'aventure à Sottevast, Collas Voyages, Garage station le bourg neuf a Couville, Weldom Les Pieux, Lise à Grosville, Boucherie Sergent Les Pieux, Boulangerie Renouf à Martinvast, RFC Peinture, Assurance AVIVA Saint-sauveur le vicomte, La Pause-café à Flottemanville-hague, Soromeca à Tourlaville, MP automobiles à Saint-Martin le Gréard, Boulangerie La Rauvillaise à Rauville-la-Bigot, Point S Bricquebec). Sans oublier de remercier tous les bénévoles du BSCGS.

Nous sommes toujours à la recherche de sponsors pour venir étoffer la publicité autour du stade, ainsi que pour soutenir le club dans les divers équipements. Nous serons ravis de vous accueillir.

Le club est à la recherche de nouveaux dirigeants pour agrandir son équipe.

ET SI T'ES FORT, T'ES BRICQUEBOSCQ SPORT !

CONTACT : Mickaël GUILLEMET – Président : 06 28 74 10 51

La vie associative

Les vieilles pierres de Bricqueboscq

En 2022, pas de nouveau chantier, mais nous avons dû effectuer des travaux de finition à la boulangerie : renfort de l'argile et réfection des joints intérieurs du four.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 10 septembre 2022, suivie d'un repas paëlla, accompagné par la musique du groupe Lady Stealer.

Le boulanger, Henry Fressard, propose toujours à la vente des pains, des brioches, des baguettes apéritives, des crumbles, etc ... Il est préférable de commander avant le vendredi 12h au 07 71 28 27 89. Vous pouvez venir découvrir son travail et ses produits chaque samedi matin.

En 2023, nous organiserons le 18 mai un repas « fête du cochon ». Tout sera cuisiné dans le four. Vous pourrez vous inscrire et des bulletins seront distribués en début d'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est toujours possible, vous pouvez également nous proposer des idées de chantier.



Les Vieilles Pierres de Bricqueboscq



La vie associative

Les Restos du Cœur

La situation sanitaire nous a obligé à nouveau à envisager différemment la traditionnelle collecte au profit des Restaurants du Cœur et ne nous a pas permis d'organiser de concert à Bricqueboscq.

Néanmoins, ce sont 519 kilos de denrées qui ont été collectés le samedi 29 janvier 2022 (ce poids inclut la collecte des communes de Sotteville, Benoistville et Héauville) qui se joignent à nous depuis plusieurs années pour renforcer notre action car les besoins demeurent importants.

Nous vous proposons donc dès maintenant à poursuivre cette action et c'est pourquoi nous vous invitons :

- > à une collecte de denrées le samedi 4 février 2023 de 9h30 à 12h à la salle communale de Bricqueboscq
- > à un concert par la chorale Gaviota le dimanche 5 février 2023 à 15h00 à la salle communale de Bricqueboscq.

Merci à la municipalité pour l'aide matérielle apportée ainsi qu'au comité des fêtes pour l'organisation du concert.



Paroisse Saint-Clair, Les Pieux - Bricqueboscq

Au cours de l'année, plusieurs messes ont été célébrées le jeudi selon un calendrier établi par roulement pour toutes les communes du doyenné. La fête Saint Michel, le dimanche 25 septembre, a réuni beaucoup de monde. Merci à la municipalité d'avoir offert le verre de l'amitié à la fin de la messe.

Pour les enfants, la catéchèse a repris en octobre. Marie-Claire n'oublie jamais de faire la crèche de Noël avec l'aide d'enfants.

Trois à quatre fois par an, une équipe nettoie l'église ; les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour le ménage, l'idéal est avant Pâques, en juin avant l'été, pour la Saint Michel en septembre et en fin d'année. Les dates seront inscrites au panneau d'affichage de la place dans le bourg.

Le Père Jacques Haupais a quitté la paroisse fin septembre après une quinzaine d'année avec nous. Nous souhaitons la bienvenue au Père Edgar Phaka Kumbu arrivé parmi nous début octobre.

Les personnes concernées par une inhumation, un baptême, un mariage doivent contacter le Père Edgar qui les orientera vers l'équipe qui coordonne le nettoyage.

Merci aux personnes qui se sont spontanément portées volontaires pour ouvrir et fermer l'église très régulièrement.

Un peu d'Histoire...

Le remembrement : un projet fou dont nous profitons tous !

Le remembrement consiste en une réorganisation foncière par une redistribution des parcelles. Il s'agit le plus souvent d'un remembrement rural, qui a pour but la constitution d'exploitations agricoles d'un seul tenant sur de plus grandes parcelles afin de faciliter l'exploitation des terres.

Il vise aussi l'aménagement rural du périmètre où est mis en œuvre le regroupement des terres agricoles appartenant à un ou plusieurs agriculteurs.

Cela fait 30 ans que l'idée a germé dans la tête de certains agriculteurs...

Ainsi le Groupement de Vulgarisation Agricole (GVA) de Les Pieux, présidé à l'époque par Michel LEVALLOIS, lance l'idée d'un remembrement afin de restructurer les fermes de la commune et améliorer la voirie.

Ce projet de grande ampleur a nécessité l'implication de beaucoup de personnes : agriculteurs, propriétaires fonciers et élus dont, pour la commune de Bricqueboscq, M. MAHIEU, maire de Bricqueboscq et M. SAUSSEY, maire-adjoint.

Les différents acteurs fortement impliqués dans l'opération d'aménagement communal de Bricqueboscq sont M. MAUGER et M. HAYE, membres du GVA, M. DROUET, chargé de mission, de M. POTTIER et M. DE BOURSETTY, géomètres-experts fonciers, désignés par le Conseil général de la Manche, mais aussi les maires des communes bordant Bricqueboscq.

Comment a été décidé l'aménagement communal de la commune de Bricqueboscq ?

En 1992, trois communes (Bricqueboscq, Saint-Christophe-du-Foc et Sotteville) ont demandé une pré-étude d'aménagement rural, qui a été prise en charge par le Conseil général. Les acteurs avaient pris conscience de l'importance du regroupement des îlots de terres agricoles. Cela permettait bien sûr de faciliter l'exploitation, mais aussi d'aménager des chemins d'accès corrects, à la fois pour la circulation des engins agricoles et pour l'ensemble de la population (chemins de randonnée).

En 1994, une demande d'étude préalable à l'aménagement communal des trois communes a été adressée au district des Pieux qui en a accepté la prise en charge. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une « porte ouverte » en 1996.

En 1997 était signé l'arrêté préfectoral de constitution de la commission communale pour l'aménagement foncier. Cette commission se composait de représentants du conseil municipal, de cinq exploitants et propriétaires, de trois personnes qualifiées pour la protection de la nature, d'un géomètre choisi par le Conseil général et d'un représentant du district.

Une étude d'environnement a été effectuée par une société de conseil indépendante afin de vérifier la conformité des engagements pris par le conseil municipal pour le respect de l'environnement.

Bricqueboscq a été la première commune du district des Pieux engagée dans une opération d'aménagement foncier. Quels éléments ont favorisé la décision ?

Il régnait depuis longtemps déjà à Bricqueboscq un esprit de commune et une entente entre les exploitants agricoles et les habitants, qui facilitaient la concertation et l'action. Le GVA, dont les membres étaient des agriculteurs, s'était créé il y a quelques années sur le canton. Le GVA était favorable au remembrement, mais pas à n'importe quelle condition : il ne voulait pas d'un remembrement « type breton » !, soit en respectant le paysage bocager. Le remembrement, ce n'est pas si simple : il faut du temps, de la motivation et il faut convaincre.

Le GVA a abordé le remembrement sous l'aspect de la préservation du bocage. En effet, le bocage se dégrade, vieillit, entraînant des conséquences sur la circulation de l'air (effet brise-vent, abri du soleil), l'érosion des sols. Le reboisement et la remise en état des haies sont des catastrophes.

C'est pour répondre à une demande des agriculteurs de la commune que les opérations d'aménagement foncier ont été entreprises.

Le terme **aménagement foncier** a été employé largement pour ne pas faire référence au remembrement « breton » qui a rarement respecté le paysage.

En trois mots, pourquoi ?

- > Restructurer les fermes et agrandir les parcelles
- > Aménager la voirie
- > Améliorer l'hydraulique

Un peu d'Histoire...

Quels étaient les objectifs de l'aménagement foncier sur la commune de Bricqueboscq ?

Il s'agissait d'arriver à une restructuration la plus élaborée possible des exploitations en les aménageant de façon à respecter l'environnement, faciliter les accès et constituer un réseau de chemins de randonnée.

Où en était-on en 2000 ?

L'avant-projet a été présenté par M. DROUET, géomètre agréé par le Conseil général.

Les réactions des exploitants et des propriétaires ont été globalement positives.

Des suggestions constructives ont été faites et seront prises en compte dans l'élaboration du projet. La prise de possession des nouvelles parcelles était prévue pour le début de l'année 2001.

Rien ne pouvait se faire sans la concertation. Si l'aménagement foncier était en bonne voie, c'est parce qu'il y a eu une forte implication de la part de tous les acteurs : élus, exploitants, habitants de la commune, GVA, et une volonté commune de défendre l'image paysagère du canton par le reboisement, l'entretien et la rénovation des haies, l'aménagement des talus.

Nous étions la première commune du canton à démarrer, et nous tenions à réussir pour donner envie aux autres communes de se lancer dans l'action.

Où en est-on aujourd'hui ?

La commune possède de longs chemins de randonnée dont tout le monde peut profiter.

La restructuration des parcellaires autour des bâtiments agricoles ainsi que la création d'une ceinture de chemins autour de la commune a permis de fortement diminuer le passage des engins agricoles et des animaux dans le bourg de Bricqueboscq ainsi que sur les routes.

Ce réseau de chemins permet de beaucoup moins salir les routes avec la terre car, autant que possible, les sorties de champs ont été prévues dans le chemin.

Des aires de croisement ont été créées sur les routes les plus étroites.

Des bassins tampon ont été créés pour prévenir les inondations.

Des talus ont été classés car anti-érosifs.

Le paysage de la commune a été préservé car il a retrouvé, vingt ans après, l'aspect bocager qui le caractérise.

LES CHIFFRES DU REMEMBREMENT

Aménagement des sols	199 120 francs
Chemins d'exploitation	62 400 francs
Boisement sur voirie d'exploitation	15 600 francs
Hydraulique	69 000 francs
Chemin ruraux	1 262 400 francs
Boisement sur voirie communale	183 000 francs
Total	1 791 520 francs



Voie de garage permettant de se croiser sur route étroite

Un peu d'Histoire...

Quelques chiffres

- * Les exploitations de la commune utilisent 860 ha dont 240 ha sur les communes voisines.
- * Sur la surface agricole, on compte 150 propriétaires avec en moyenne 1ha 76.
- * Il y a 11 7600 m de haies bocagères sur la commune.

Définition du bocage

On appelle bocage une région rurale où les champs cultivés et les prés sont enclos par des levées de terre ou talus portant des haies et taillis, et des alignements plus ou moins continus d'arbres et arbustes sauvages ou fruitiers.

QUELQUES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS

AVANT



APRÈS



AUJOURD'HUI



BRICQUEBOSQ

Le réaménagement foncier est terminé

Les élus du canton étaient conviés jeudi après-midi à se rendre à Bricquebosq, première commune du canton, dont les travaux de réaménagement foncier viennent de se terminer.

Ce premier aménagement foncier réalisé dans le canton par la communauté de communes avec la participation du conseil général, de la commune et des propriétaires aura demandé près dix années pour aboutir. C'est en effet en fin d'année 1994 qu'a eu lieu l'étude préalable. Un projet qui a été un peu long, mais qui donne aujourd'hui aux propriétaires et ensemble des habitants de la commune une grande satisfaction, ce qui ne peut d'ailleurs que réjouir les élus.

Pour réaliser cet aménagement foncier, diverses entreprises ont travaillé sur ce projet. L'entreprise Legros a ainsi réalisé 7 700 mètres de création ou curage de fossés et deux zones inondables ; l'entreprise Valognes a arrasé 33 000 mètres de talus et en a recréé 4 600 mètres ; l'entreprise Colas Ile de France a créé 5 428 mètres de talus réalisant en même temps 2 946 mètres de clôtures herbagères et l'entreprise Naudet a effectué 9 000 mètres de haies brise-vent et 10 500 mètres de clôtures.

Jeudi après-midi, les élus du canton étaient réunis sur la place de la mairie, pour prendre un bus afin de découvrir ensemble

cet aménagement. Comme ils ont pu le constater, les chemins ont été élargis, à certains endroits, des talus ont été recréés ou ont été replantés plusieurs espèces de jeunes arbres : hêtre, chêne, fresne, châtaignier, érable champêtre, merisier, noisetier, prunellier ou encore charme.

Cette réception de travaux s'est poursuivie à la salle communale où M. Yves Lebatard, maire, a tenu à remercier les élus présents ainsi que les représentants de la DDAF. Il remerciait également les entreprises ainsi que les communes de Saint-Christophe-du-Foc, Grosville, Sotteville, Couville et Rauville-la-Bigot ; l'aménagement foncier ayant été étendu sur ces communes.

« La volonté du district d'aider les communes en prenant en charge les travaux de voiries et d'autre part les subventions du conseil général à hauteur de 65% ont permis de réaliser cet aménagement dont le coût total des travaux s'élève à 714 000 € hors taxes », indiquait M. Lebatard.

Ce coût a été réparti entre la commune de Bricquebosq (44 000 €), les communes limitrophes (12 500 €), les proprié-



Un aménagement foncier qui apporte aujourd'hui beaucoup de satisfaction, comme le précisait M. Yves Lebatard, en compagnie ici du président de la CCP M. Philippe Aucher, et de Gwenaëlle Guillet, de la DDAF

taires (11 500 €), la communauté de communes des Pieux (323 000 €) et le conseil général (336 000 €).

Le président de la communauté de communes, M. Philippe Aucher, se montrait satisfait de cette première réception de travaux d'aménagement foncier. « Après cette visite, on se rend compte de ce qu'est un aménagement foncier ». Il précisait à l'ensemble des élus que le réaménagement foncier se fera dans

toutes les communes du canton, c'est une volonté de la communauté de communes. « Mais on ne peut pas tout faire d'une seule fois, c'est possible techniquement mais pas financièrement. Un aménagement foncier par an c'est acceptable. Il y a des aménagements qui sont importants et qui ne demanderont pas 300 000 € mais 5, 8 voire 900 000 €. Nous avons réussi notre désendettement, ce n'est pas pour refaire des crédits et nous réendetter et puis il y a aussi d'autres projets tels que la restauration scolaire ou l'école de musique... mais je peux vous assurer que l'aménagement foncier dans toutes les communes se fera, mais avec des périodes bien définies ».

De son côté M^{me} Gwenaëlle Guillet, chef du service aménagement foncier de la DDAF, remercia l'ensemble des élus ayant travaillé sur cette réalisation ainsi que les agriculteurs. « Ils ont très bien travaillé ensemble. Quand on voit aujourd'hui l'état des chemins, des talus, on prend conscience de ce que peut apporter l'aménagement foncier ».

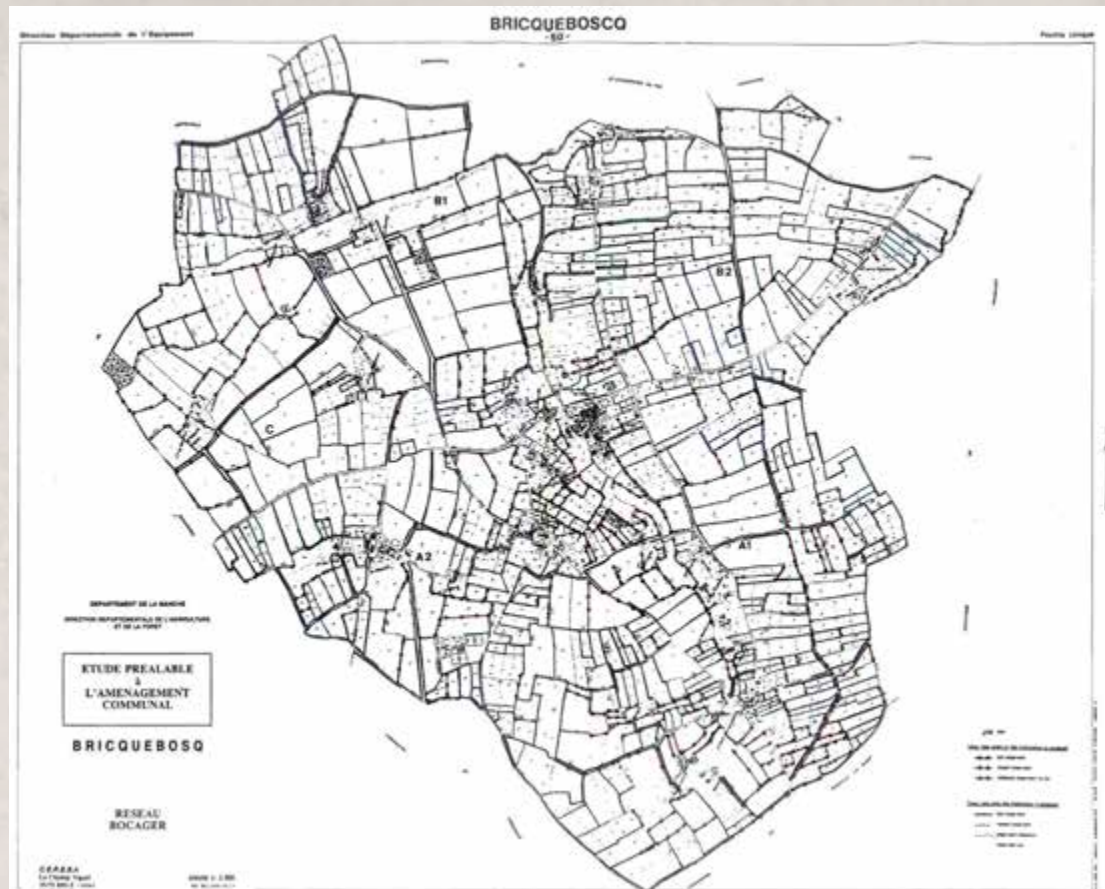
L'aménagement foncier de Bricquebosq est terminé, le prochain devrait voir le jour sur la commune de Benoistville.



De nombreux élus du canton ont participé à la réception des travaux de remembrement sur la commune de Bricquebosq.

Un peu d'Histoire...

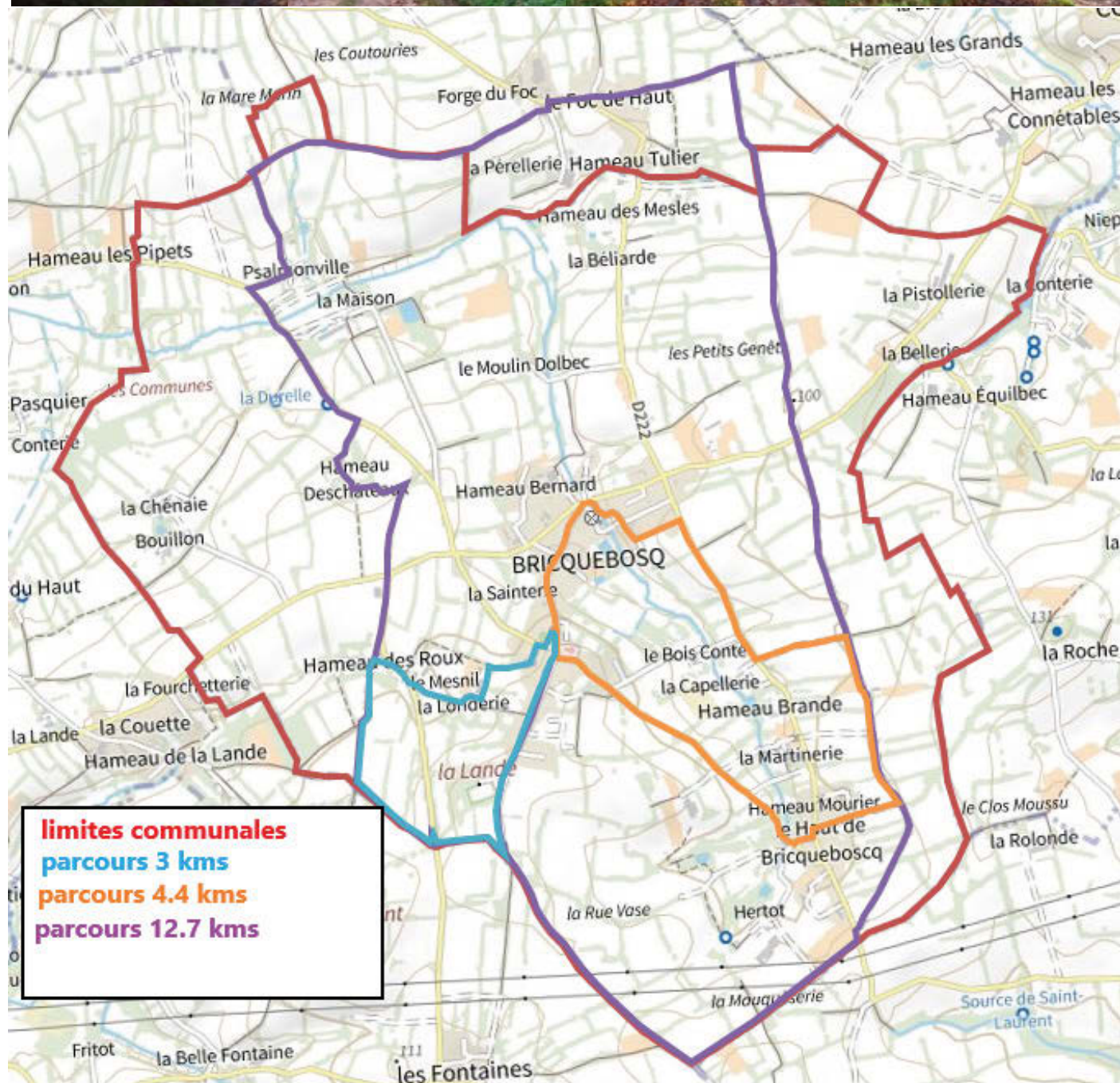
AVANT



APRÈS



Sentiers pédestres



Agenda 2023

10 JANVIER

Belote « au Bonheur des Aînés »

19 JANVIER AU 18 FÉVRIER
Recensement 2023

20 JANVIER

Vœux de la municipalité

4 FÉVRIER

Collecte de denrées pour les Restos du Cœur organisée par le Comité des Fêtes à la salle communale

5 FÉVRIER

Concert à la salle communale de la chorale «Gaviota» au profit des Restos du Cœur organisé par le Comité des Fêtes

21 FÉVRIER

Belote « au Bonheur des Aînés »

25 FÉVRIER

Soirée années 80/90 du BSCGS

5 MARS

Poule au pot « au Bonheur des Aînés »

2 AVRIL

Ramassage des déchets sur les petites routes communales organisé par le Comité des Fêtes

2 AVRIL

Loto organisé par « au Bonheur des Aînés »

9 AVRIL

Chasse à l'œuf du Comité des Fêtes

9 AVRIL

Tournoi interclub du BSCGS

1^{er} MAI

Rallye pédestre du Comité des Fêtes

2 MAI

Belote « au Bonheur des Aînés »

8 MAI

Cérémonie au monument aux morts

13 MAI

Repas des aînés (midi)

16 MAI

Sous les pommiers « au Bonheur des Aînés »

18 MAI

Repas « fête du cochon » organisé par Les Vieilles Pierres de Bricquebosq

10 JUIN

Repas concert organisé par le Comité des Fêtes

30 JUIN

Moules frites « au Bonheur des Aînés »

14 JUILLET

Randonnée avec le Comité des Fêtes

26 OU 27 AOÛT

Repas de la Société de chasse

3 SEPTEMBRE

Méchoui « au Bonheur des Aînés »

10 OCTOBRE

Belote « au Bonheur des Aînés »

4 NOVEMBRE

Couscous « au Bonheur des Aînés »

11 NOVEMBRE

Cérémonie au monument aux morts

DÉCEMBRE APRÈS MIDI

Bricolage et montage des illuminations par le Comité des Fêtes



COLLAS
collas-voyages.com

Le Haut - 50340 BRICQUEBOSQ

02.33.04.44.93

CIDRERIE
Le Père Mahieu



Entrez dans
le monde de la pomme



Cidrerie - Distillerie
Bio & Artisanale

Cidres - Calvados - Pommeau
Jus de Pomme - Vinaigre

www.leperemahieu.com

Le Père Mahieu

Alain Pismont

17 bis, Hameau les Mesles

50340 Bricquebosq

Tél : 02 33 93 03 79

Port : 06 50 20 05 78

contact@leperemahieu.com



www.leperemahieu.com



MICKAËL
ROULLAND
ZINGUERIE COUVERTURE
BARDAGE ISOLATION
RAMONAGE EXTÉRIEURE

Tél. 02 33 93 27 44 - Port. 06 18 02 31 18
20 rue du stade - 50340 BRICQUEBOSQ
mickaelroulland@sfr.fr

Tous travaux de terrassement
Transports

Particuliers et professionnels



SARL Gallien
TP
TRANSPORTS



02 33 41 49 63 - 06 03 53 34 81

MENUISERIE
Lemaux

Sandrine
Giguet

Thérapies naturelles

NATUROPATHE diplômée

47, le pont de neuville

50340 Bricquebosq

07. 64. 33. 02. 71

sandrine.giguet24@gmail.com



"CHEZ SARAH

BAR ÉPICERIE RESTAURANT

3 village de l'église

50340 BRICQUEBOSQ

Plat du jour,

Pizzas à emporter,

Soirée à Thème!!!

Repas de famille

ou d'entreprise,

Banquets, Anniversaire.....

au : 06-85-14-29-26

ETS JARDIN VERT

ENTRETIEN • CRÉATION

DÉBROUSSAILLAGE

ÉLAGAGE • CLÔTURES

Entretien annuel de votre propriété

Crédit d'impôts à 50%

selon la loi en vigueur



Antoine DUREL

16, Le Haut

50340 BRICQUEBOSQ

02 33 52 44 89

06 08 47 65 47

antoine.durel@orange.fr

Bulletin municipal de Bricquebosq. Revue d'information diffusée gratuitement à 330 exemplaires.

Comité de rédaction : Marine Quellier-Lahaye, Fabienne Lemaux, Laurence Garcia, Marion Letablier et Jean-François Hurel.

Imprimé en janvier 2023 par l'Imprimerie Versailles Normand - Valognes - 02 33 40 10 79.